

LA NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE I

B



■ TERRASSEMENTS

Décapage du terrain sur l'emprise des bâtiments et voiries.

Fouilles en rigoles ou en trous, évacuation vers filière appropriée ou remblaiement sur site suivant nécessité et qualité.

■ FONDATIONS

Type semelles filantes et semelles isolées ou tout autre solution de fondations, dimensionnement selon rapport d'études Géotechniques et suivant plans et les études du B.E.T Structure.

Le plancher du parking sera de type enrobé routier ; épaisseur, caractéristiques techniques et dimensionnement selon rapport d'études Géotechniques et suivant plans et calculs des B.E.T Structure et VRD.

Le plancher bas sur parties communes sera de type dallage porté. Epaisseur, caractéristiques techniques et dimensionnement selon rapport d'études Géotechniques et suivant plans et calculs du bureau d'études de structure.

■ PLANCHERS

Les planchers d'étage courants seront constitués d'une dalle pleine en béton armé, fabriquée traditionnellement ou au moyen de prédalles, épaisseur et dimensionnement suivant étude du B.E.T. structure.

Dalles des balcons en béton armé.

■ SUPERSTRUCTURES

Les murs des façades seront réalisés selon localisation et contraintes en voiles bétons, parpaings ou en brique conformément à l'étude thermique.

■ REVETEMENTS FACADES

Enduit monocouche finition et couleur au choix de l'architecte et suivant le permis de construire obtenu.

■ TOITURE

Charpente en bois résineux en fermettes industrielles recevant les liteaux de la couverture, avec traitement insecticide et fongicide, section des bois suivant calcul du bureau d'études et accord du bureau de contrôle.

Étanchéité des toitures des mitoyens (suivant localisation sur plan architecte) par une résine monocouche ou étanchéité bicouche autoprotégée ou gravillons roulés, suivant contraintes techniques.

Couverture en tuiles terre cuite rondes mécaniques, teinte et dimension suivant plan architecte et exigence du permis de construire, compris tous accessoires de finition.

Les appuis des fenêtres en façade sont réalisés en béton brut ou préfabriqués.

■ MENUISERIES EXTERIEURES

MENUISERIES EXTERIEURES

Les fenêtres et portes-fenêtres seront en PVC gris clair, classement AEV (Air Eau Vent) réglementaire et ouvrant à la française ou coulissant suivant localisation.

Les châssis seront équipés de double vitrage isolant assurant les isolements acoustiques et thermiques.

Les menuiseries des pièces de service seront identiques à celles des pièces principales avec vitrage granité pour les salles de bains, salles d'eau et WC .

OCCULTATIONS

Séjours

Les occultations seront des volets roulants à lames PVC gris clair ou alu de type monobloc, à manœuvre électrique ou volets battants bois selon plans de l'architecte.

Chambres

Les occultations seront des volets roulants à lames PVC gris clair ou alu de type monobloc, à manœuvre électrique ou volets battants bois selon plans de l'architecte.

Pièces de service

Aucune occultation pour les pièces de service sauf pour les cuisines ouvertes qui seront équipées d'une occultation identique à celle du séjour.

■ MENUISERIES INTERIEURES

PORTES

Les portes d'entrée des maisons seront de type bloc-porte métallique qualité extérieure à huisserie métallique de chez Malerba, Huet ou équivalent.

Les portes de distribution seront des portes isoplanes laquées d'usine équipée de béquille double sur plaque et de serrures à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.

PLACARDS

Les façades de placards seront équipées de portes coulissantes coloris blanc profil acier ou équivalent et battantes lorsque la façade est inférieure à 1m.

Aménagement de placards :

Largeur < à 1,00m : penderie.

Largeur entre 1,00m et 1,85m : 1 caisson latéral à 4 étagères dont une chapelière et penderie.

Largeur > à 1,85m : 2 caissons latéraux dont une chapelière et penderie.

Les placards de largeur inférieure à 1,5mètres recevant les chaudières (si solution retenue) ne recevront pas d'équipement.

ESCALIERS

Les escaliers seront en bois

■ PLATRERIE

Les murs de façades recevront à l'intérieur un complexe isolant et une plaque de plâtre, conformément aux prescriptions de l'étude thermique.

Les cloisons seront de type placopan 50 d'épaisseur 50mm : cloisons monoblocs de hauteur d'étage, constituées de plaques de plâtre collées en usine sur un réseau de maille alvéolaire. Plaques de plâtre hydrofugé dans les pièces d'eau.

Les murs séparatifs acoustiques seront réalisés en béton armé de 18 cm d'épaisseur minimum et /ou en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique de type SAD 180, répartition suivant étude structure.

■ SERRURERIE

GARDES CORPS

Garde-corps métallique thermolaqué selon les plans architecte. Les garde-corps maçonnés seront éventuellement surmontés d'une ou deux lisses métalliques selon les plans architecte

PORTE DE GARAGE

Une porte métallique sera mise en place pour les maisons équipées d'un garage.

■ ELECTRICITE

A partir d'un tableau de protection placé dans les entrées des appartements, et suivant les normes en vigueur, il sera mis en place une installation électrique conforme NF C15-100 en vigueur.

Chaque logement sera équipé d'un détecteur de fumée autonome.

L'équipement de chaque pièce sera le suivant :

Entrée :

1 foyer lumineux fixe en plafond commandé par simple allumage

1 prise de courant 16 ampères

Dégagement :

1 foyer lumineux fixe en plafond commandé par simple allumage

1 prise de courant 16 ampères

Selon les cas, les foyers lumineux des entrées et dégagements pourront être groupés et gérés par un va et vient.

Séjour :

5 prises de courant 16 ampères

1 prise TV

1 prise Télécom RJ45

Chambre Principale :

1 foyer lumineux fixe en plafond

4 prises de courant 16 ampères

1 prise TV

1 prise Télécom RJ45

Autres Chambres :

1 foyer lumineux fixe en plafond

3 prises de courant 16 ampères

1 prise Télécom RJ45

Cuisine :

1 foyer lumineux fixe en plafond et 1 foyer lumineux fixe en applique

6 prises de courant 16 ampères dont 4 au-dessus du plan de travail et raccordement d'appareils (liaisons spécialisées)

3 prises de courant liaisons spécialisées 16 ampères pour lave-linge, lave-vaisselle et four, selon plan

1 prise de courant 32 ampères pour plaques de cuisson ou cuisinière

Salle de bains et/ou salle d'eau :

1 foyer lumineux fixe en plafond et 1 foyer lumineux fixe en applique au-dessus du lavabo

2 prises de courant 16 ampères

1 alimentation pour le sèche serviette

WC :

1 foyer lumineux fixe en plafond

1 prises de courant 16 ampères

Balcons / loggias / terrasses :

1 foyer lumineux en applique équipé d'un luminaire type hublot

1 prises de courant 16 ampères étanche

■ VMC

Ventilation par simple flux au moyen d'une VMC suivant étude thermique.

Avec des bouches d'extraction dans les différentes pièces humides (cuisine, bains et WC). Les entrées d'air frais se font en façades des pièces principales (séjour et chambres).

■ CHAUFFAGE

Le chauffage sera électrique, dimensionnement des corps de chauffe selon calculs de déperditions pièce par pièce de l'étude thermique RE2020.

Pour les villas V1/V2 et V29 à V37 : le chauffage et le rafraîchissement seront assurés par un système de split réversible en séjour et panneaux rayonnant pour les chambres.

Pour les villas V14 à V19, V22, V23 et de V25 à V28 : le chauffage et le rafraîchissement seront assurés par un système de split réversible dans le séjour et dans les chambres.

Pour les villas V3 à V13 et V20, V21 et 24 : le chauffage et le rafraîchissement seront assurés par un système gainable dans le séjour et dans les chambres.

Les salles de bains et salles d'eau seront équipées d'un sèche-serviettes.

■ PLOMBERIE SANITAIRE

ALIMENTATION EN EAU

Alimentation générale depuis le compteur par colonnes montantes en PVC pression, installation de sous compteurs individuels. Distribution intérieure par polyéthylène réticulé dans fourreaux pris dans la dalle de compression.

La production d'eau chaude sera assurée par ballon thermodynamique selon les prescriptions de l'étude thermique. La capacité sera la suivante : T3 et T4 200 litres. Dimensionnement, type et puissance selon étude thermique. Etude RE2020.

EQUIPEMENT SANITAIRE

Cuisine

Sans objet

Salles de bains et / ou salle d'eau – WC

Tous les appareils sanitaires seront de couleur blanche.

Suivant plans d'aménagement.

Baignoire 1,70 x 0,70m et/ou receveur de douche, sans ressaut au rez de chaussée, 90cm x 0.90m, compris robinetterie mitigeur et douchette.

WC suspendu avec réservoir attenant et chasse avec économiseur d'eau.

Suivant plans, meuble vasque simple ou meuble vasque double comprenant un miroir sur toute la largeur du meuble surmonté d'une applique lumineuse, deux tiroirs en partie basse.

■ REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE

LOGEMENTS

Revetements de sols

Logements exceptés chambres et pièces humides

Pour les villas V1/V2 et V25 à V37 : Mise en œuvre de carrelage grés émaillé de dimension approximative de 45x45, classement U3P3 minimum, pose scellée ou collée sur chape désolidarisée des porteurs par résilient phonique avec plinthes assorties.

Pour les villas V3 à V24 : Mise en œuvre de carrelage grés émaillé de dimension approximative de 60*60, classement U3P3 minimum, pose scellée ou collée sur chape désolidarisée des porteurs par résilient phonique avec plinthes assorties.

Chambres

Mise en œuvre de carrelage grés émaillé en continuité des pièces principales ou parquet stratifié.

Pièces humides

Mise en œuvre de carrelage grés émaillé en continuité des pièces principales.

Terrasses

Les sols des balcons et loggias auront une finition grès cérames.

Faïences

Salles de bains et / ou salles d'eau

Il sera collé une faïence dans la salle de bains et /ou salle d'eau au droit de la baignoire et/ou du receveur de douche, sur une hauteur de 2,00m de haut à partir du sol, y compris tablier de baignoire avec trappe de visite.

■ PEINTURE REVETEMENTS MURAUX

LOGEMENTS

Murs

Finition peinture lisse acrylique finition mate de couleur blanche dans les entrées, dégagement, séjour, cuisine et chambres. Peinture lisse acrylique finition satinée de couleur blanche pour les cuisines fermées, WC et salles de bains/salles d'eau.

Plafonds

Deux couches de peinture acrylique blanche mate sur l'ensemble des plafonds après préparation des supports.

■ VRD

Les places de parking et les cheminements piétons seront réalisés en enrobé.

■ ESPACES VERTS

Pour des raisons techniques, les jardins pourront avoir des murs de soutènements, des mouvements de forme et des pentes.

Le jardin sera aménagé avec la terre du site.

Le niveau du terrain sera situé en-dessous du niveau fini de la maison.

Entre les parcelles, il sera posé un grillage séparatif simple torsion d'une hauteur de 1,50 m.

Les espaces verts et l'engazonnement seront conformes à l'étude du paysagiste et aux plans d'aménagement du volet paysager du permis de construire.